



INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE VIA LE PORTAIL INTERNET

Ce portail vous permet d'inscrire vos enfants pour la cantine :

- 1) Chaque famille doit utiliser le portail pour cocher les repas qui seront pris ;
- 2) Les inscriptions à la cantine doivent être **validées pour le lundi soir minuit de la semaine A pour la semaine B** ;
- 3) Les repas réservés et non pris sont facturés ;
- 4) En cas de maladie ou absence, le remboursement des repas est possible à partir du 3^{ème} jour consécutif d'absence, sur demande ;
- 5) Si votre enfant n'est pas inscrit à temps, un supplément d'un euro est facturé.

1/ Informations concernant les parents

Nom et prénom (pour la facturation) :

Nom et prénom de l'autre parent :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Adresse mail obligatoire :@.....

La mairie vous adressera un mail comportant le lien du portail internet. Si le mail n'est pas dans votre boîte de réception, vérifiez dans vos indésirables.

2/ Informations concernant les enfants

École fréquentée : Trezien ☐

Arzmael ☐

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe et nom instituteur

En cas d'allergies ou de troubles alimentaires, les parents sont invités à contacter les services de cantine pour la mise en place du projet d'accueil individualisé PAI*, qui ne pourra être effective que sur présentation d'une attestation du médecin.

TARIFS 2026/2027 :

Tarif enfant : 4.05 €

Tarif adulte : 7.50 €

Supplément en cas de non inscription : 1.00 €

Tarif pour les enfants en PAI* troubles alimentaires apportant la totalité de leur repas (décharge à compléter + accord du responsable de restauration) : 3.15 €

Tarif pour les enfants placés en famille d'accueil 1.25 €

A _____, le __/__/____ (signature)